

Conseil municipal du 16 avril 2024

Extrait du registre des délibérations

D 2-2 /2024

Ressources
Humaines

Recrutement
d'agents
contractuels sur
emploi non
permanent pour
faire face à un
besoin lié à un
accroissement
temporaire
d'activité

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 24

Absent : 0

Excusés-représentés : 9

Votants : 33

L'an deux mil vingt-quatre, le seize du mois d'avril à 19h04, le Conseil Municipal, convoqué le 10 avril 2024, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire.

Présents :

Mme Elisabeth MASSE, Maire,

M. EURIN, Mme LAHOUSTE, M. LE NEINDRE, M. THIBAUT, Mme SENECHAL, M. HUYLEBROECK, M. GOVAERT, Mme MARCHAND, M. HARDY (à partir de 20h10), M. LOGIER, Mme DURIEUX, M. LESIEUX, Mme RONCHIADIN, Mme SEGUIN, M. ANDRÉ, M. LEBLANC (jusqu'à 20h52), M. PARSY, M. GARCIA, Mme BERTHELOT, M. RICHER, M. MERCIER, Mme BRILLOT, M. RENOUF, Mme LAURENT (jusqu'à 20h58)

Absents ayant donné procuration :

Mme FARINEAUX ayant donné procuration à M LOGIER

M HARDY ayant donné procuration à M EURIN (jusqu'à 20h10)

Mme YAP ayant donné procuration à M LESIEUX

M. GOSTIJANOVIC ayant donné procuration à M THIBAUT

Mme HENNEBELLE ayant donné procuration à M HUYLEBROECK

M LEBLANC ayant donné procuration à Mme LAHOUSTE (à partir de 20h52)

Mme GONZALEZ RUIZ ayant donné procuration à M GOVAERT

M. CRUCHET ayant donné procuration à Mme SENECHAL

Mme DUVAUX ayant donné procuration à M GARCIA

Mme ANDRÉ ayant donné procuration à M. RICHER

Mme LAURENT ayant donné procuration à Mme MARCHAND (à partir de 20h58)

M Cédric ANDRÉ a été élu secrétaire de séance

Rapport de Madame le Maire :

Les besoins des services administratifs, des sports et du service restauration, nécessitent le recrutement d'agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

Il est décidé de recruter pour le service suivant :

Le Maire, soussignée,
certifie que la liste des
délibérations a été
affichée dans les délais
légaux.



EMPLOIS	GRADES ASSOCIES	Caté-gories	Date prévisible du/des recrutements	Nbre de poste	Duree hebdoma-daire
Agent de restauration	Adjoint technique Territorial	C	01/05/2024	1	Temps complet
Agent administratif	Adjoint Administratif Territorial	C	01/05/2024	3	Temps complet

Il est précisé que le niveau de recrutement et de rémunération du candidat sera déterminé selon la nature de leurs fonctions et de leur profil. La rémunération sera limitée au maximum à l'indice terminal du grade de référence.

Le recrutement ne pourra excéder 12 mois sur une période de 18 mois.

Vu le Code Général de la Fonction Publique notamment son article L.332-23-1°,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- CRÉE ces postes au tableau des effectifs ;
- DIT QUE les crédits sont inscrits au budget ;
- AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer les actes afférents ;
- DIT QUE cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,

Elisabeth MASSE

Le Secrétaire de séance,

André

Cédric ANDRÉ

